

Résolution présentée par la délégation de la

République de Bosnie-Herzégovine

Thème Conflit et sécurité internationale

Concerne Lutte contre la criminalité sur internet et, notamment, la pédopornographie

L'Assemblée Générale,

Observant que la pédopornographie, qui devient un problème considérable étant donné l'essor très important qu'elle connaît depuis plusieurs années, a fait son arrivée sur les sites internet bosniaques depuis 2008,

Rappelant que plus de 150 pays dans le monde sont confrontés à la pédopornographie sur leurs sites internet et que, selon l'article premier du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, les États Parties se doivent d'interdire la pornographie mettant en scène des enfants,

Déplorant l'accroissement de ce crime et de la criminalité de manière générale sur internet, ce qui met en évidence le manque de mesures de sécurité, d'actions et de sanctions pour y remédier,

Apeurée par la banalisation de certains de ces crimes comme la pornographie pédophile, sachant que, selon une étude scientifique sur le passage à l'acte chez les pédophiles faite en 2018, l'étape qui précède le viol d'un enfant est la consommation régulière de contenus pédopornographiques,

Soutenant que sur internet comme dans la vraie vie les crimes ne peuvent demeurer banalisés ou impunis, d'autant plus que, dans le cas de la pédopornographie, l'article 3 du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU stipule que chaque État Partie doit veiller à ce que, au minimum, ce crime soit pleinement couvert par son droit pénal,

Décide la mise en place d'une charte d'éthique concernant une coopération entre les entreprises privées présentes sur internet et les États membres de l'ONU pour lutter contre la cybercriminalité et, notamment, la pornographie pédophile à travers;

- l'intensification de la collecte des données des utilisateurs d'internet par ces entreprises privées afin de pouvoir tracer les consommateurs de pédopornographie, les diffuseurs de pédopornographie et les cybercriminels
- l'échange de ces données entre les entreprises privées et les États concernés qui seront, donc, en mesure de sanctionner les crimes commis par leur peuple

Le texte français fait foi